



PROGRAMME EPI

Équipier de première intervention

Public :

L'ensemble du personnel pouvant être confronté à la lutte contre l'incendie au moyen des extincteurs et des robinets d'incendie armés.

Prérequis :

Aucun

Nombre de stagiaires :

10 stagiaires maximum

Durée :

7h en initial

4h en recyclage

Lieu :

Inter ou intra entreprise

Méthodes pédagogiques :

Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues Mise en application pratique effectuées par chaque stagiaire. Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long de la formation.

Validation :

Sous forme de QCU

Modalité d'accès :

Signature de la convention

Délai d'accès :

Sur demande selon disponibilité

Maintien des compétences :

Annuel

Document pédagogique :

Livret



Contactez notre référent PSH pour les modalités pédagogiques et l'accessibilité

Objectif :

Faire prendre conscience des risques incendie aux participants, les sensibiliser sur les moyens mis à disposition pour combattre ceux-ci et les alerter sur l'importance du respect des consignes de sécurité incendie.

Contenu de la formation

Théorie

Le triangle du feu :

Le triangle du feu et les combustions, les causes réelles d'incendies, les modes de propagation du feu, les dangers des fumées.

Les classes de feu :

Classement et particularités des différentes classes

Les différents agents extincteurs :

Agents extincteurs, modes d'action, efficacité en fonction des classes de feu.

Description des différents extincteurs :

Définition et pressions, la charge, la composition, la sérigraphie, les règles d'implantation, la mise en œuvre.

Les autres moyens d'extinction (le cas échéant) :

Définition, la composition, la règle d'implantation des R.I.A, la mise en œuvre.

Levée de doute en cas de détection Incendie :

La prise en compte du message, la conduite à tenir, l'alerte.

Application des consignes en cas d'alarme

Application des consignes en cas d'évacuation

Gestion des alarmes et de l'évacuation selon les bâtiments :

Le rôle du personnel en cas d'incendie.

L'alerte :

Les moyens à disposition, le contenu de l'alerte.

Pratique :

- Utilisation d'un bac à feu écologique qui permet de simuler un feu réel par le biais de tubulures percées se trouvant au fond du bac, reliées à une bouteille de gaz qui permet de les enflammer. Ce procédé nécessite un emploi en extérieur et un périmètre de sécurité.
- **Option** : Visite du site et des plateaux de travail des candidats : Une visite applicative du site pourra être effectuée au niveau des différents postes occupés par les participants à la formation afin de les sensibiliser sur les risques inhérents à leurs activités (locaux techniques, ateliers, locaux classés à risques particuliers...).